

Cronique régionale

Les allocations familiales en agriculture

Tous les exploitants agricoles et professionnels connexes (artisans ruraux) sont tenus d'adhérer à une caisse agréée. Ils doivent, en outre, remplir une déclaration annuelle et l'adresser à la caisse dont ils font partie. Cette déclaration annuelle doit être faite par le titulaire ou par un représentant pas de personnel et ceux qui n'ont pas d'enfant à charge. Ceux qui ont des enfants à charge joindront un certificat de vie collectif de ces enfants.

L'attention des intéressés est attirée sur l'expiration des délais de juillet 1933 qui stipule : « Lorsque l'exploitant n'a pas adhéré à une caisse d'allocations familiales, le préfet inscrit sur la liste des assujettis et détermine la cotisation dont il est redevable. Cette cotisation est majorée de 10 % ».

Indépendamment de cette majoration de cotisation, les assujettis qui auront contrevenu aux dispositions de l'article précité, seront passibles d'une amende de 25 à 50 francs et en cas de récidive de 51 à 150 fr.

Il est donc de l'intérêt des assujettis de se mettre en règle d'urgence pour éviter leur affiliation d'office à une caisse d'allocations et l'application des sanctions prévues par la loi.

Pour tous renseignements adresser aux mutuelles agricoles d'allocations familiales du Nord, 10, rue de Valenciennes, Lille, ou aux Jean-Baptiste, ou 7, rue de Tenremonde.

Les avances du Trésor aux agriculteurs

Les dispositions de la loi du 28 juillet 1940 prévoyant l'allocation d'avances du Trésor en faveur des agriculteurs qui ont subi des pertes de récoltes, sur leur cheptel vif ou sur leurs récoltes, de pertes de nature à compromettre leurs possibilités de production, viennent d'être prorogées jusqu'au 31 décembre 1941. En conséquence, ces agriculteurs et exploitants, dès à présent, une demande.

En aucun cas, ces avances ne serviront aux réparations de dommages immobiliers. Elles ont pour but de permettre des remboursements immédiats dans le cas de pertes de récoltes ou de l'approvisionnement. Les avances consenties aux exploitants agricoles comportent un taux d'intérêt de 5 % à l'expiration de la 3^e année à compter de la date d'attribution.

Les agriculteurs intéressés doivent adresser, soit à leur caisse locale de crédit agricole, soit à une association syndicale professionnelle de crédit agricole, soit à l'une des caisses régionales de crédit agricole suivantes :

Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de Lille, 27, rue de Valenciennes, Lille.

Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de Cambrai, 27, rue de Valenciennes, Cambrai.

L'Entrée rurale, 4, rue Jean-Baptiste, Lille.

La demande doit être établie sur les imprimés fournis par les organismes précités. Les demandes des exploitants ruraux doivent être accompagnées de l'avis de cet organisme. Les Caisse régionale, après examen, transmettent les dossiers au Comité départemental d'avances, pour décision.

Avis aux propriétaires de chevaux

Tous les propriétaires de chevaux doivent, à partir du 1^{er} mars 1941, remettre à leur commune un certificat de demande d'avoine vierge à la mairie. Les négociants transporteurs de céréales, les propriétaires de chevaux établis par ordre alphabétique au président du Comité départemental des céréales, Lille.

Lille. Toute demande individuelle envoyée directement sera retournée à l'intéressé. Toute demande collective sera faite par un représentant de la commune, soit en se faisant inscrire chez le maire, soit en se faisant inscrire dans un registre spécial, soit en déposant un dossier au maire, sera rayée de la liste des ayants droit.

Avis aux consommateurs d'huiles minérales

REGLEMENTATION DU RAMASSAGE DES HUILES MINÉRALES ET INDUSTRIELLES

Dans chaque département, son délégué un certain nombre de centres de ramassage de ces huiles, sous le contrôle d'une entreprise de ramassage agréée (E.R.A.).

Tout consommateur, tout revendeur de ces huiles, doit remettre au centre de ramassage, soit en se faisant inscrire chez le maire, soit en se faisant inscrire dans un registre spécial, soit en déposant un dossier au maire, sera rayée de la liste des ayants droit.

Avis aux automobilistes maladroits

Dans la nuit de samedi à dimanche, le 15 février, un camion appartenant à la commune de Lille, a été renversé sur la route de Lille à Valenciennes, à 4000 fr. environ.

Un vol à la consigne de la gare

M. Armand Bochelet, sous-chef de bureau à la gare de Lille, a déposé une plainte au parquet de Lille pour vol à la consigne de sa valise contenant des vêtements, des chaussures, des bijoux, etc., d'une valeur de 3000 fr. environ.

La R.A.F. jette des bombes dans la région des Flandres

Un fermier a la crâne fracturé par l'explosion d'un engin à retardement

Au cours d'une des dernières nuits, un appareil anglais a jeté huit bombes sur une exploitation agricole isolée, située à 4 km. de la commune de Lille, dans la région des Flandres.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

L'abatage des porcs pour la consommation familiale

Les habitants détenteurs d'abattoirs de porcs à domicile pour leur consommation familiale devront en faire la demande au maire. Ils ne pourront le faire qu'après autorisation écrite, préalablement délivrée par le maire.

Entre le coucher du soleil et son lever

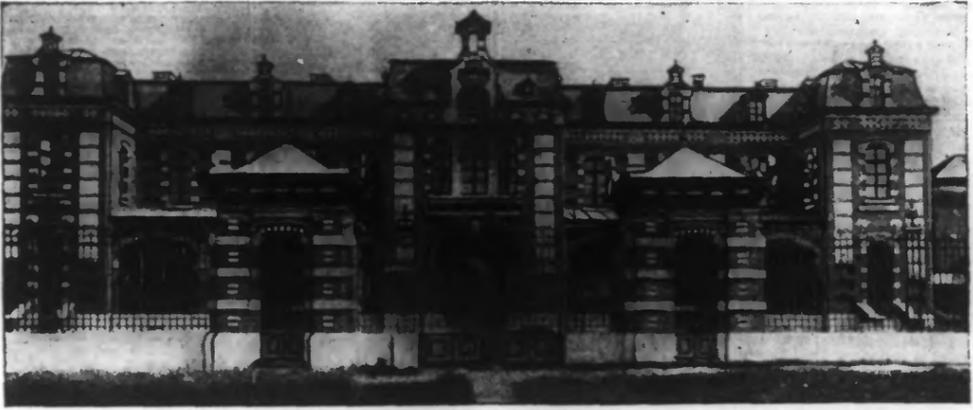
CE SOIR, à 19 heures 38 et son lever DEMAIN à 8 heures 25

L'obscurcissement des lumières doit être TOTAL

ROUBAIX

La "Cavalcade roubaisienne" de 1903

A L'OCCASION DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'HOPITAL "LA FRATERNITÉ"



La façade de la « Fraternité »

« L'état-major » de la cavalcade de la grande cavalcade du Congo des 20 et 21 mars 1903.

Il est dans l'histoire des manifestations importantes de la vie joyeuse et charitable de la cité, une autre date qui n'est pas davantage oubliée que celle du 31 mai 1903.

Ce jour-là, les Roubaisiens applaudirent un cortège peut-être unique dans l'histoire de la ville, qui avait été organisé par les frères de la « Fraternité », et qui avait pour but de recueillir les fonds nécessaires à la construction de l'hôpital de la ville de la rue de Valenciennes.

« L'état-major » de la cavalcade de la grande cavalcade du Congo des 20 et 21 mars 1903.

Il est dans l'histoire des manifestations importantes de la vie joyeuse et charitable de la cité, une autre date qui n'est pas davantage oubliée que celle du 31 mai 1903.

Ce jour-là, les Roubaisiens applaudirent un cortège peut-être unique dans l'histoire de la ville, qui avait été organisé par les frères de la « Fraternité », et qui avait pour but de recueillir les fonds nécessaires à la construction de l'hôpital de la ville de la rue de Valenciennes.

« L'état-major » de la cavalcade de la grande cavalcade du Congo des 20 et 21 mars 1903.

Il est dans l'histoire des manifestations importantes de la vie joyeuse et charitable de la cité, une autre date qui n'est pas davantage oubliée que celle du 31 mai 1903.

Ce jour-là, les Roubaisiens applaudirent un cortège peut-être unique dans l'histoire de la ville, qui avait été organisé par les frères de la « Fraternité », et qui avait pour but de recueillir les fonds nécessaires à la construction de l'hôpital de la ville de la rue de Valenciennes.

« L'état-major » de la cavalcade de la grande cavalcade du Congo des 20 et 21 mars 1903.

Il est dans l'histoire des manifestations importantes de la vie joyeuse et charitable de la cité, une autre date qui n'est pas davantage oubliée que celle du 31 mai 1903.

Ce jour-là, les Roubaisiens applaudirent un cortège peut-être unique dans l'histoire de la ville, qui avait été organisé par les frères de la « Fraternité », et qui avait pour but de recueillir les fonds nécessaires à la construction de l'hôpital de la ville de la rue de Valenciennes.

Le douanier, qui aurait commis le portecul de professeur Courtois, lynché à Loon-Plage, est identifié

Lors de la dramatique odyssée du professeur Courtois, d'Anvers — lynché à Loon-Plage, en mai dernier, par une foule excitée qui l'avait déclaré avoir vu un douanier approcher le portecul et les papiers de l'incriminé, le douanier en question avait été identifié par les enquêteurs comme étant un certain M. Courtois, domicilié à Oustrenette, près de Baillieu.

Pour vol de trois génisses à Leval

Pourvolées pour vol de trois génisses, les sœurs Eugénie Duchampville, 43 ans, et Jeanne Duchampville, 42 ans, ont été condamnées par défaut par le Tribunal de Valenciennes, à l'audience correctionnelle d'aujourd'hui, à l'audience de 2 heures, à six mois de prison et 200 fr. d'amende chacune.

Une Belge blessée près de Maubeuge

Blessée le 16 mai dernier, entre Maubeuge et Valenciennes, Mme Marie Diezward, d'origine belge, âgée de 55 ans, a été blessée par un camion appartenant à la commune de Valenciennes, qui l'a renversée sur la route de Valenciennes à Maubeuge.

Une septuagénaire disparue aux environs de Cambrai

Perdue de vue le 16 mai dernier, aux environs de Cambrai, Mme Juliette Dufrane, 79 ans, taille 1 m. 55, cheveux blancs, yeux bleus, a disparu sans nouvelles. Elle est recherchée par son mari, M. Dufrane, 81 ans, qui a disparu également.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

Un incendie détruit une grange à Steenwerck

Pour une cause demeurée inconnue un incendie s'est produit dans les dépendances de la ferme occupée à Steenwerck, par les époux Maurice Vermeire-Wambeke.

Le cadavre d'une femme est retiré du canal à Fresnes-sur-Ecaut

M. Michel, écuyer, a retiré du canal le corps de M^{lle} Monchaut, gardienne de la ferme de la Chasse de la Malheureuse, mère de trois enfants, âgée de 72 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck.

Un jeune garçon est renversé par un camion à Bergues

Près de la porte de Dunkerque, à la sortie de Bergues, Claude Labaye, âgé de 14 ans, demeurant chez son oncle, rue du Pont, à Steenwerck, a été renversé par un camion appartenant à la commune de Bergues.

Une trafiquante du « marché noir » avait renversé un gendarme avec sa voiture et défoncé un passage à niveau

Le tribunal d'Hazebrouck le condamne à trois mois de prison

Nous avons relaté les circonstances de la délinquance d'une automobile conduite par M^{lle} Coustenoble née Simone Heintz, 35 ans, demeurant à la Madeleine, 35, rue de Valenciennes, Lille, qui avait renversé un gendarme et défoncé un passage à niveau.

JEUDI 6 MARS

Aujourd'hui, sainte Collette; demain, saint Thomas d'Aquin.

Comité roubaissien de protection de l'enfance: de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait imiter certaines organisations qui, chaque semaine, invitent au restaurant des enfants malheureux, qui trouvent l'occasion de faire un bon repas, et de recevoir de la part de leur famille, un peu de bien-être.

LES ENFANTS NÉCESSITÉS SERONT, CHAQUE JEUDE, EMENÉS AU RESTAURANT

Dans un récent appel, le « Bourgeois » avait émis en tête de notre chronique locale la suggestion que l'Association des parents de l'Enfance, à Roubaix, pourrait